

DEVENIR STAGIAIRE AU CHU UCL NAMUR

Etudiants

 Dinant



CHU
— UCL —
NAMUR

TROUVER SON STAGE

1. Infirmiers de médecine et de chirurgie

Consultations
Gériatrie
Hôpital de jour chirurgical et oncologique
Unités d'hospitalisation médecine et chirurgie

Pour les années diplômantes :

Bloc Opératoire
Consultations diabétologie
Consultations soins de plaies
Imagerie médicale
Pédiatrie
Soins intensifs
Urgences

2. Sages-femmes

Post-partum

A partir de la troisième année :

Consultations sage-femmes
Salle de naissance

3. Technologues en Imagerie Médicale

IRM
Médecine nucléaire
Radiologie
Scanner
Scintigraphie

4. Aide-soignants

Bloc opératoire
Brancardage
Gériatrie
Soins intensifs
Unités d'hospitalisation médecine et chirurgie

5. Aides logistique

Consultations
Unités d'hospitalisation médecine et chirurgie
Urgences

6. Stages d'observation

- Uniquement possible pour les sixième secondaire (rétho)
- Âge requis : 17 ans
- 2 jours maximum

CONVENTIONS DE STAGE

- ✦ Les stages doivent être couverts par une convention.
- ✦ Les étudiants des écoles partenaires (HENALLUX, EPSI, HERS, HEPN, HELHA GILLY) ne doivent pas remplir une convention individuelle.

EFFECTUER UNE DEMANDE DE STAGE

Vous devez envoyer un e-mail à l'adresse ican.d@chuclnamur.uclouvain.be en reprenant :

- Nom, prénom (date de naissance pour les stages d'observation)
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone
- École et niveau d'étude
- Service ou discipline demandé.e
- Durée/période/dates de stage

Votre demande sera analysée et la décision vous sera notifiée par e-mail sous 2 semaines (veuillez vérifier vos courriers indésirables).

Dans le cas où vous êtes accepté, nous vous demandons de :

- Confirmer votre stage dans les meilleurs délais
- Nous faire parvenir une convention de stage préremplie par e-mail uniquement (format PDF), sauf pour les écoles partenaires

La convention signée vous sera renvoyée par e-mail uniquement.

REMARQUE : les stages débutent à 7h00 dans les unités d'hospitalisation pour la pause du matin et se terminent à 20h30 pour la pause du soir. Vous devez vous assurer d'avoir un logement proche (voir rubrique logement) et/ou un moyen de transport.

LE PREMIER JOUR DE STAGE

Vous devez être en possession d'un badge d'identification fourni par l'école.

Accueil

Un accueil est prévu pour les nouveaux étudiants chaque lundi à 8h30 à la salle resto (-2). Il vous est demandé de débiter votre premier jour de stage dans l'unité, dès 07h00, en uniforme et d'ensuite vous libérer à 8h30. La participation à cette séance est obligatoire. Des informations générales vous sont données et vous recevez votre badge au bureau DRH à la route 205 (une caution de 20 euros est demandée). Les étudiant ayant déjà assisté à la séance, dans l'année en cours ou la précédente, peuvent récupérer directement leur badge entre 08h00 et 12h00 à la route 205.

Tenues

Seules des tenues pour les stages d'observation sont prévues. Pour les autres stages, merci de venir avec vos tenues d'école.

Vestiaires

Des casiers sont disponibles pour les stagiaires au vestiaire central au -1.

Munissez-vous d'un cadenas.

Il est déconseillé d'y entreposer des objets de valeurs.

Votre casier doit être entièrement vidé lors de votre dernier jour de stage.

SE RENDRE À L'HÔPITAL

Adresse de la clinique : Rue Saint-Jacques, 501 à 5500 Dinant

Parking

Parking gratuit derrière l'hôpital.

Transport en commun

Navette gratuite de la gare SNCB Dinant (horaire disponible à l'accueil).

Logement

Logement gratuit à l'internat du Collège de Belle Vue à Dinant

Contact : +32 (0) 492/40.53.57 ou christophe.macaux@cnddinant.be

LES REPAS

La cafétéria du site offre de nombreuses possibilités de repas.

Vous bénéficiez du même tarif préférentiel que le personnel pour les repas chauds (tickets à acheter à l'accueil central) et pouvez profiter d'une soupe gratuite par jour.

Des micro-ondes sont à votre disposition au self-service au -2 Resto.

Une sandwicherie (privée) propose également de la petite restauration au rez-de-chaussée, près de l'accueil central.



HORAIRES

Pour les unités d'hospitalisation (heures des transmissions de service) :

- Matin : 07h00
- Soir : 13h00
- Nuit : 20h15

Pour les consultations :

- 8h00-16h00
- 8h30-16h30
- 9h00-17h00

Pour le bloc opératoire : arrivée à 8h00 (sauf le premier lundi)

Horaire du stage :

- Les unités d'hospitalisation organisent les horaires le premier jour. Merci de ne pas téléphoner à l'avance.
- Les unités suivantes préparent les horaires avant le début de stage. Vous devez les contacter afin de connaître le planning :
 - Maternité : +32 (0)82 21 27 64
 - Soins intensifs : +32 (0)82 21 26 30

ACCÉDER AUX DOSSIERS DES PATIENTS

Le dossier de soins est en format papier. L'accès à la PMI (prescription médicale informatisée) est validé en début de stage. Déposez votre demande d'accès au dossier patient, remplie et signée, à l'ICANE lors de la séance d'accueil, ou à l'ICUS (infirmier en chef de l'unité de soins) en cas d'absence de l'ICANE. Les codes sont disponibles auprès des ICUS et infirmiers référents.

PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE

En cas d'absence, vous devez prévenir le plus rapidement possible votre service ou lieu de stage (à la première heure ouvrable si c'est un service médico-technique).

Le certificat médical doit être envoyé à l'école.

INFOS

Personnes de référence :

Jérémy GILSON

Infirmier IPEH (responsable du partenariat école-hôpital)

✉ ican.d@chuuclnamur.uclouvain.be

Anne MARCHAL

Directrice du Département infirmier



chuucnamur.be



CHU
— UCL —
NAMUR